

L'Echo Collongeois



Premiers soleils

Bulletin trimestriel de Collonges,
Ecorans, Pierre & Villard N°56

Février Mars 23





Le mot du Maire M. Lionel PERREAL

Chers
concitoyens,

La neige est fondue et le printemps quasi là mais je profite de ce premier Echo de l'année pour vous réitérer mes meilleurs vœux de santé et de prospérité. La cérémonie des vœux s'est déroulée en janvier et vous avez été très nombreux à y participer. C'est toujours un moment sympathique qui réunit nos concitoyens et permet de faire le point sur nos projets en cours. Pour ceux qui n'auraient pas pu y participer, le discours est en ligne sur le nouveau site de la commune. Je remercie par ailleurs les équipes municipales pour ce beau projet qui nous permet d'avoir un site internet moderne et actualisé.

Le début d'année n'est pas très réjouissant sur la scène internationale avec la guerre en Ukraine ou les combats se sont amplifiés et ou un violent séisme a frappé la Turquie et la Syrie, laissant derrière lui des milliers de morts et de sans-abris. Je m'associe bien évidemment à toutes ces familles endeuillées et ne peux que me réjouir que nos territoires soient épargnés par ces horreurs.

Au sein de notre commune le tri est un sujet majeur car il nous préoccupe tous :

Le contrat du tri sélectif qui est de la compétence de Pays de Gex Agglo a été attribué à un nouveau prestataire et les bacs se vident peu à peu. Tout devrait rentrer dans l'ordre sous peu.

Par contre les incivilités ne cessent de s'amplifier côté dépôt sauvage.

Chaque nuit certains Collongeois indécents vident leurs ordures ménagères dans les poubelles communales ce qui engendre des coûts pour notre collectivité et mobilise inutilement nos agents. Pourquoi faire payer aux autres ce que vous consommez ? Nous déplorons cette attitude et espérons pouvoir identifier rapidement les contrevenants.

Enfin le tas de déchets entreposé à proximité du Pont Carnot nous révolte ! Il n'y a aucun mot pour décrire ces comportements. Nos équipes en lien avec les services de l'état et du département ont pu y venir à bout sans trop grever le budget communal. Nous appelons au civisme de chacun pour que cela ne se reproduise plus.

Encore une fois notre village est la scène de vandalisme : tags, destruction de poteaux de signalisation, de massifs de fleurs et jeux enfantins... Nous souhaiterions que les parents des jeunes concernés soient plus attentifs à l'errance nocturne de leur progéniture et espérons que les gendarmes qui s'installeront au sein de la toute nouvelle gendarmerie rénovée auront un effet dissuasif.

N'hésitez pas à nous faire part de vos idées en matière de gestion de ces incivilités et de répression du vandalisme, nous les prendrons avec plaisir !

Les travaux de presbytère avancent bien et le toit est enfin là. Le bâtiment sera bientôt hors d'eau, hors d'air.

Enfin, je me réjouis de retrouver des manifestations au sein du village et remercie les associations qui œuvrent à l'animation de notre commune. Toutes recherchent des bénévoles, n'hésitez pas à vous faire connaître si vous êtes disponibles.

A bientôt.

Lionel Perreal

Vous avez des informations à nous communiquer ?

Vous souhaitez diffuser un article ?

Transmettre une recette ?

Merci d'envoyer vos suggestions par mail à :

mairie@collonges.fr

Prochaine parution Mai 2023

Merci de transmettre vos éléments avant le 15 avril.

Horaires de la Mairie :

Le secrétariat est ouvert au public :

Tous les matins du

lundi au vendredi de 9h à 11h30.

Deux après-midi par semaine les

mardis et jeudis de 17h à 19h.

Tel. 04 50 59 61 25 / Fax. 04 50 56 70 63

mairie@collonges.fr

www.collonges.fr

*Le Conseil Municipal se réunit le deuxième mardi de chaque mois.
Les comptes rendus sont affichés devant la Mairie et publiés sur le site internet de la commune.*

Impressum :

Journal Municipal de Collonges

Directeur de publication : M Lionel Perreal

Coordination : Catherine Meresse

Rédaction Commission communication

Ont contribué dans ce numéro :

Aurore Duraffour, Coralie Lonjon,

Virginie Besson, Emmanuelle Dalmedo,

Catherine Meresse,

Emmanuel Deville.

Photos : Aurore Duraffour.

Imprimerie : PIETRI Gex

Distribution :

Mairie de Collonges : 1.100 exemplaires





Qui sont vos agents communaux ? Faisons connaissance !

Lorsque vous vous baladez dans Collonges, vous en croisez forcément un. Mais qui sont-ils ? Quel est leur rôle ? Savez-vous seulement leur nom ? Afin d'éclaircir tous ces points nous sommes ravis de vous les présenter en photo et de vous expliquer leur mission au service des Collongeois au quotidien.



Nader BENGHEBRID

Originaire d'Oyonnax, Nader travaille pour la commune de Collonges depuis juin dernier. Il remplace Andy, qui a quitté l'équipe, en tant qu'agent des services techniques.

Expérimenté dans le domaine du bâtiment, il voulait découvrir la gestion des espaces verts ainsi que le déneigement qu'il n'avait jamais pratiqué. Très investi dans son travail, il découvre alors le plaisir de travailler en extérieur et ne veut plus rentrer quelle que soit la météo !



Philippe ALLIER

Originaire du bassin bellegardien, Philippe a pris ses fonctions en septembre 2022.

Agent des services techniques attiré au foyer rural, il est également agent d'entretien de l'école maternelle, agent des services techniques le mercredi avec l'équipe voirie et agent de surveillance de la voirie à l'école primaire chaque matin pendant la période scolaire. En bref, il sait tout faire !

Il est actuellement à temps partiel mais pourrait bien intégrer l'équipe technique plus régulièrement si cela est possible car la charge de travail ne cesse de croître !



Chihiro ENDO

Originaire du Japon, Chihiro a pris ses fonctions en tant qu'agent d'entretien en Septembre 2022 suite au départ à la retraite de Catherine GOMEZ. Son travail est réparti entre les classes du 1er étage de l'école primaire et la mairie. Elle entretient aussi la bibliothèque de l'école. Soucieuse de bien faire son travail, nous sommes heureux de

l'avoir dans notre équipe !



Nathalie HENROT

nous arrive de Belgique mais elle vit dans le Pays de Gex depuis plus de 15 ans. Elle a pris ses fonctions de secrétaire de mairie en septembre dernier suite au départ de Christelle Juliet et ses tâches sont multiples : de l'accueil des usagers à la gestion du cimetière, l'état civil et les élections, sans parler des demandes diverses

des uns et des autres, elle n'a pas le temps de s'ennuyer ! Nous sommes ravis de l'avoir dans notre équipe.

Vente immobilière

La commune de Collonges (01550) vous propose d'acquérir l'ancienne école d'Ecorans. Cette ancienne maison individuelle vous offre un magnifique potentiel d'environ 160 m² sur 2 niveaux à rénover entièrement. Elle est édifiée sur une parcelle de 500 m² environ, bordée d'un muret et entièrement clôturée. Un garage, un abri voiture et une remise complètent cette maison. Vue dégagée sur le bassin lémanique, au calme, lumineuse. Beaucoup de charme, coup de cœur assuré. Prix : 340 000 €

Pour une visite des lieux, merci de contacter la mairie au 04 50 59 61 25 ou par mail à : mairie@collonges.fr



Un nouveau site internet pour Collonges

Il est enfin là, le nouveau site de la commune est en ligne sur :

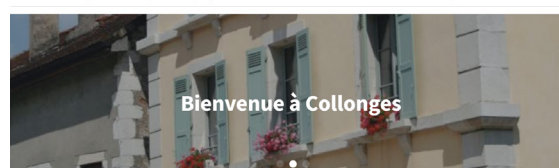
www.collonges.fr

Vous y trouverez toutes les informations nécessaires à la vie de la communes ainsi que les actualités des associations ou toutes les démarches administratives. Bien entendu vous trouverez également la liste des commerces ainsi que leurs horaires d'ouvertures ou les comptes rendus des conseils municipaux. Bref, un nouvel outil au service des Collongeois. Merci à nos agents qui ont œuvré depuis la fin d'année pour vous mettre à jour ce beau projet. N'hésitez pas à transmettre régulièrement les informations que vous souhaitez voir diffuser.



Mairie de Collonges

[Le village](#) [Vie municipale](#) [Vie pratique](#) [Vie associative & activités](#) [Enfance / jeunesse](#) [Police municipale](#) [Urbanisme](#)



La vie des associations



Escargots de Collonges

Dans une de ses chansons, Patrick Juvet se demandait « Où sont les femmes » ? eh bien moi je me demande où sont les jeunes ?? Heureusement, les anciens sont toujours là et le 25ème Téléthon des Escargots de Collonges a pu avoir lieu .

Je ne suis pas Didier Deschamps mais avec 3 MBappé !!! dans mon équipe (Sophie Frédérique et Louis) qui ne voulaient pas que cette année 2022 se termine sans téléthon à Collonges, et grâce aussi à tous les bénévoles qui se sont joints à nous, c' est un très bon résultat qui est venu récompenser nos efforts puisque une somme de dix-huit mille cinq cents euros (18500 euros) a été versée à l'AFM, qui je l'espère en fera bon usage.

Pour toute l'équipe ça n'a pas été facile de mener à bien cette manifestation car de nombreuses embûches se sont mises en travers de notre chemin, et même les escargots ont failli ne pas être au rendez-vous. Malgré toutes ces péripéties nous avons réussi ce challenge qui n'était pas gagné d'avance .

Alors merci à Monsieur le Maire et la municipalité de Collonges . Merci à tous nos sponsors , les nouveaux et ceux qui nous accompagnent depuis plusieurs années . Merci à celles et ceux qui ont animé cette belle journée : la fanfare de Collonges Chancy pour le magnifique concert , les cors de chasse de Pouigny qui ont fait vibrer la salle , les marcheurs qui ont bravé le froid , les petits élèves de taikwendo et leur professeur , les animatrices de l'atelier enfants , Stéphane notre DJ qui a maintenu une très bonne ambiance toute la journée et aussi un grand merci à tous les bénévoles qui se sont investis dans cette aventure .

Vous avez tous été les artisans de la réussite de cette belle journée .

Pour ce 25ème téléthon nous avons réussi à réunir une partie des ex présidentes et présidents qui ont créé le téléthon à Collonges et qui se sont succédés ces 24 dernières années pour qu'il existe encore aujourd'hui . En incluant le magnifique résultat de ce téléthon 2022 c'est une somme totale de quatre cent cinquante-huit mille cinq cents euros (458500 euros) qui a été ainsi récoltée . Nous pouvons être très fiers de tout ce qui a été fait pendant toutes ces années .

Cette année le téléthon a été sauvé de justesse par une équipe de dernière minute composée de 4 personnes très motivées. Mais pour que cette manifestation perdure ces prochaines années il faudra de nouvelles têtes et surtout de nouvelles mains pour d'abord nous aider et ensuite nous remplacer. Merci d'avance à toutes celles et ceux qui nous rejoindront, nous allons avoir besoin de vous .

Escargots de Collonges
Le Président Bernard Fol



Paru en décembre dernier, le livre de Danielle Beaufile-Mage « Portraits d'hier et visages d'aujourd'hui – Tranches de vies à travers les âges » propose un petit tour d'horizon à travers différents métiers. Pour écrire son ouvrage, l'auteure est allée à la rencontre de personnes retraitées afin de recueillir leurs témoignages professionnels.

A Collonges, Lucette et Jean-François, artisans bouchers à la retraite, ouvrent à nouveau la porte de leur magasin de la Grand Rue pour en faire découvrir les coulisses.

Au fil des 150 pages de ce livre rempli d'anecdotes, vous retrouverez d'autres « portraits d'hier » qui ne vous sont peut-être pas étrangers : Alain Béchis, Gérard Massal et Claude Rocchia au restaurant « Le Pirate » et Jean-Louis Laporte au « Bugatti Bar » de Ferney-Voltaire, Paul Curtet, menuisier-charpentier à St-Genis-Pouilly, Pierre Guillet, horticulteur à St-Jean-de-Gonville, Thierry Martinet, illustrateur-buraliste à Bellegarde-sur-Valsérine ou encore Gérard Vindret, serrurier-métallier à Divonne-les-Bains.

En parallèle, des jeunes se formant aux mêmes métiers ont été interviewés ainsi qu'un examinateur du jury des écoles hôtelières de la région et trois maîtres d'apprentissages en boucherie, horticulture et menuiserie. Ces « visages d'aujourd'hui » dépassent les frontières du département de l'Ain pour rejoindre la Haute-Savoie et le Rhône.

Originaire du Puy-de-Dôme, Danielle Beaufile-Mage vit dans le Pays de Gex depuis 1987. Assistante de communication à la retraite, elle se passionne pour les différentes facettes de l'écriture depuis son plus jeune âge. « Portraits d'hier et visages d'aujourd'hui – Tranches de vies à travers les âges » est son premier ouvrage au long cours.

Une séance de dédicaces est prévue le samedi 25 mars 2023 de 9 h 30 à 12 h au magasin Proxi, Grand Rue de Collonges qui offrira, pour l'occasion, un vin et un cidre chauds.

ISBN 978-2-9574636-1-9

Prix : 15 €

Contact : dbeaufilmage@aol.com

Une nouvelle ère pour la jeunesse d'Ecorans.

La Jeunesse d'Ecorans est de retour avec une toute nouvelle équipe composée de 12 membres déterminés à contribuer à l'animation du village. Notre objectif est de créer plusieurs événements qui plaisent aux diverses générations qui habitent notre village. Lors de la dernière assemblée générale un nouveau bureau a été élu.

Président Médi Kilickaya
Vice-Président Quentin Meresse
Trésorier Marco Beneventi
Secrétaire Thierry Baconnier

L'équipe vous remercie d'être venue aussi nombreux à la Tartifète et espère vous revoir tout aussi nombreux à nos prochains événements. Réservez dès à présent la date du 03 juin, pour la prochaine animation de la Jeunesse. Un grand merci aux membres sortants pour leur aide et pour ce passage de flambeau.

La jeunesse d'Ecorans

Arts sans frontières

Expositions 2023 à la salle de musique
(en face de la bibliothèque)

Jean Pierre Demornex, peinture à l'huile sur toile
Exposition du 19 mars au 2 avril
Vernissage samedi 19 mars à 18h

Dominique Noirot peinture à l'huile sur toile et aquarelles
Exposition du 6 au 14 mai
Vernissage samedi 6 mai à 18h

Ouvertures :

Mercredi et vendredi 15h à 18h
Samedi et dimanche 15h à 19h

Mieux vivre avec le cancer

MA BULLE ROSE
Pays de Gex

VOTRE BULLE D'ÉCOUTE

Appel anonyme & gratuit

ISABELLE, PSYCHOLOGUE

Lundi 18-20h
Jeudi 19h-21h

06.72.37.21.67


Appel

www.mabullerose.com

Don du sang

La première collecte de sang de l'année 2023 (mercredi 11 janvier) a été l'occasion de pérenniser le partenariat entre la commune de Collonges et l'EFS (Etablissement Français du Sang), l'Amicale pour le Don de Sang Bénévole de Valserhône et Environs ainsi que l'Union Départementale Fédérée des Associations pour le Don de Sang Bénévoles de l'Ain. Le prêt des locaux et de matériel est une aide précieuse.

Le nombre de donneurs est en baisse : 142 en 2022 contre 172 en 2021. Pour 2023, l'objectif est de 155 donneurs. Habitants de Collonges, l'Amicale a besoin de vous pour le don de sang et pour renforcer l'équipe de bénévoles. Les collectes sont planifiées de 17h à 19h30 avec ou sans rendez-vous.

Don du sang



Les ateliers de l'herboriste

- ⊕ 1h30 de partage
- ⊕ 100g de tisane personnalisée
- ⊕ 10% sur tout le magasin
- ⊕ un cadeau surprise

35 €

Calendrier 2023

Janvier Prendre soin de soi après les fêtes
Février Le sport & les plantes
Mars Se préparer aux allergies
Avril Nettoyage de printemps avec les plantes
Mai Les bases de l'aromathérapie
Juin Concevoir sa pharmacie aux plantes
Juillet Créer son infusion estivale
Août La digestion & les plantes
Septembre Le stress & les plantes
Octobre S'équiper pour l'hiver avec les plantes
Novembre Le sommeil & les plantes
Décembre Créer son infusion de Noël

uniquement sur réservation - Lieu: 01550 Collonges
soit mercredi 14h, soit samedi 14h, dates disponibles sur lesplantesseches.fr





Covoiturage

Des incitations financières pour les covoitureurs du Genevois français.

Avec la hausse globale du prix des carburants et la congestion des réseaux routiers, passer au covoiturage est aussi écologique qu'économique !

UNE PREMIÈRE INCITATION FINANCIÈRE CONCLUANTE

Mise en place au printemps et à l'été derniers, l'incitation financière des covoitureurs a été particulièrement efficace puisque les plateformes ont enregistré + 50 % d'inscriptions. Trois plateformes sont partenaires de l'opération :

BlablaCar Daily, Karos et Klaxit.

En 2023, tous les trajets de covoiturage réalisés depuis et vers le territoire du Genevois français avec l'un des 3 opérateurs partenaires sont financés pour les conducteurs et GRATUITS pour leurs passagers.

Comment cela fonctionne ?

1. Les passagers et conducteurs téléchargent l'application de leur choix (BlaBlaCar Daily, Karos ou Klaxit) et renseignent leurs adresses de domicile et de travail ainsi que leur planning pour la semaine.
2. L'application met en contact les membres qui empruntent le même itinéraire, aux mêmes horaires. Les points de rendez-vous sont fixés automatiquement, sans détour pour le conducteur et avec le minimum de marche pour le passager.

3. Les covoitureurs valident la mise en relation conducteur/passager.

4. Le montant de l'incitation financière pour le conducteur est alors calculé en fonction de l'origine et de la destination :

- Pour les trajets dont l'origine et la destination sont dans le Genevois français : l'aide sera de 2€ par trajet (compris entre 4 et 20 km) auquel s'ajoutera 0.10 cts / km si le trajet dépasse 20 km (limité à 40 km). Dans ce cas, l'aide sera plafonnée à 4€.

- Pour les trajets dont l'origine ou la destination se situe dans le Genevois français : l'aide sera de 1€ par trajet (compris entre 4 et 20 km) auquel s'ajoutera 0.10 cts / km si le trajet dépasse 20 km (limité à 40 km). Dans ce cas, l'aide sera plafonnée à 3€.

Les trajets réalisés (provenance et destination) dans le Genevois français sont ceux qui reçoivent le montant maximal d'aide afin d'encourager fortement cette pratique et d'aider les ménages du territoire.

En complément de la rétribution versée par le Pôle métropolitain du Genevois français, une prime de 100 € sera versée aux nouveaux inscrits sur les plateformes éligibles au Plan national covoiturage du quotidien.

Le covoiturage représente un réel levier pour diminuer l'engorgement routier et les impacts sur la qualité de l'air. Complémentaire à l'offre de transport en commun, en particulier dans les zones peu ou non desservies, en rabattement sur ceux-ci ou pour des trajets de porte à porte, le covoiturage est une solution de mobilité à la fois écologique, conviviale et efficace. Dans le Genevois français, pour les trajets domicile-travail, 100 voitures transportent seulement 105 personnes. La marge est donc grande pour réduire l'empreinte carbone et les bouchons.

En augmentant le nombre de passagers par véhicule de seulement 15% (soit passer de 120 personnes à 140 personnes transportées pour 100 véhicules), cette bascule permettrait d'éviter 35 000 véhicules par jour sur les routes du territoire du Grand Genève.

Connaissez-vous covoiturage-leman.org ?

C'est la plateforme du covoiturage dans le bassin lémanique. Elle centralise dans un moteur de recherche unique toutes les offres de covoiturage du bassin lémanique et met en relation les passagers et conducteurs.

EN COVOITURANT, ON PARTAGE LE CARBURANT !

JUSQU'À 4€ OFFERTS PAR TRAJET

BlaBlaCarDaily **KAROS** **klaxit**

Financé par : **GENEVOIS FRANÇAIS** Pôle métropolitain

En partenariat avec : **bleu** pays de savoie **covoiturage-leman.org** La plateforme de covoiturage du bassin lémanique

Détails de l'opération et communes éligibles sur covoiturage-leman.org. Applications des opérateurs partenaires sur l'appstore Android et IOS.

Nouveau pédicure-podologue
à la Maison de Santé de Collonges

M. Thibaut GUENGANT

Du mardi au vendredi de 9h00 à 12h40 et de 14h00 à 19h00
Prise de rendez-vous au 06 70 26 62 29 ou via www.doctolib.fr

MERCI

Nous voulions juste remercier tous nos commerçants qui nous permettent d'avoir tous les services à nos portes, qui nous permettent d'avoir une réelle qualité de vie. Alors n'oublions pas de consommer local, en poussant leurs portes et faire en sorte qu'ils ne ferment pas et continuent à nous ravir.

Voici les horaires de vos commerces :

BOULANGERIE
LE RENDEZ-VOUS
DES GOURMETS

91 Grand Rue
Mardi/jeudi/vendredi
de 6h30 à 12h30 et
de 15h00 à 19h00
Samedi de 6h30 à
12h30 et
de 16h00 à 18h30
Dimanche et jours fériés
de 7h00 à 12h30



PROXI

106 Grand Rue
Du mardi au samedi
de 8h00 à 12h30 et
de 16h00 à 19h00
Dimanche de 8h30 à 12h00



BOUCHERIE
TRAITTEUR :
CHEZ GAEL

106 Grand Rue
Du mardi au
samedi de 8H30
à 12h00



PHARMACIE DU FORT

106 Grand Rue
Du lundi au samedi de 9h00 à
12h30 et de 14h00 à 19h00



Restaurant - Pizzeria
Le Malassis

RESTAURANT LE MALASSIS

71 Grand Rue
Lundi au vendredi de 12h00 à
13h30 et de 19h00 à 21h30

OBOPOQODO

47 Grand Rue
Lundi 16h00 à 19h00
Mardi au vendredi
10h00 à 12h00 et
de 16h00 à 19h00
Samedi 9h00 à 12h00



BAR TABAC DE L'UNION

41 Grand Rue
Lundi de 7h00 à 13 h00
Mardi de 7h00 à 19h00
Mercredi de 7h00 à 13h00
Jeudi et vendredi de
7h00 à 19h00
Samedi de 8h00 à 13h00

COIFFEUR CHEZ GUY

57 Grand Rue - 04.50.59.64.09
Du mardi au vendredi de 8h30 à
12h00 et de 14h00 à 19h00
Samedi de 9h30 à 16h00



L'ATELIER DES COMMÈRES

106 Grand Rue
06.08.83.95.47
Mardi mercredi
vendredi
de 9h00 à 19h00
Samedi de 9h00 à 15h00



CATHERINE COIFFURE

8 Rue du crêt de la neige
Lundi de 8h30 à 12h00 et
de 14h00 à 18h00
Mardi de 8h30 à 18h00
Jeudi de 8h30 à 20h00
Vendredi de 8h30 à 18h00
Samedi de 8h00 à 13h00

LA DISTILLERIE
GESSIENNE

11 Grand Rue
Sur rendez-vous
au 06.18.17.24.64



LA POSTE

134 Rue du Fort
Mardi
au vendredi
de 13h30 à 16h30
Samedi de 9h00 à 12h00



LA POSTE

CA CRÉDIT
AGRICOLE

CREDIT AGRICOLE

Grand rue
Mardi au vendredi
de 8h30 à 12h00
Samedi de 8h30 à 13h05

la Colonie
— MAISON D'HÔTES & GÎTES —

GITE LA COLONIE

210 Rue du fort
Lundi au samedi
de 7h00 à 20h00
Samedi de 7h00 à 11h00

Travaux en cours à Collonges :



Rénovation du Presbytère

Depuis cet automne, les travaux de rénovation du presbytère de Collonges ont débuté. Pour rappel, cette rénovation comprend : La rénovation du presbytère, la création d'un local pour le RAM (relais d'assistante maternelle) ainsi que la création de deux appartements privés (un T3 et un T4). Les travaux de maçonnerie ainsi que de gros œuvres sont terminés. Le délai de livraison initialement prévu a été allongé car il a fallu refaire l'intégralité de la toiture. Celle-ci est actuellement en cours d'achèvement, les travaux intérieurs pourront commencer prochainement.

La rénovation de ce bâtiment est co-financée par la Commune de Collonges et Pays de Gex Agglo. La fin des travaux est prévue pour cet été.



TRI DES EMBALLAGES : VOTRE GESTE QUOTIDIEN SE SIMPLIFIE !

Depuis plus de 20 ans, le SIVALOR (Syndicat Intercommunal de la Valorisation, ex SIDEFAGE) s'engage pour faire progresser le recyclage des emballages ménagers. Ainsi, dès le 1er janvier 2023, il sera possible de déposer dans un seul et même contenant jaune, **tous les emballages sans exception** : en métal, plastique, les papiers, cartonnets, et briques alimentaires.

Un geste de tri logique, utile et simple !

À TRIER

TOUS LES PAPIERS ET TOUS LES EMBALLAGES

- Journaux et magazines
- Prospectus et catalogues
- Courriers, enveloppes et autres papiers

Emballages en plastique

Emballages en papier et carton

Emballages en métal

Guide du tri

Disponible sur Google Play

Disponible sur l'App Store

À TRIER

TOUS LES EMBALLAGES EN VERRE

- Bouteilles en verre
- Pots, bocal et flacons en verre

À JETER

- Ordures ménagères
- Objets en plastique
- Vaisselle cassée
- Tissus sanitaires



LOTO

25 MARS 2023



COLLONGES (01)

FOYER RURAL 20H

Ouverture des portes dès 19h00

+ DE 10 000€ DE LOTS

➔ 25 parties

➔ 15 € / carton



BON D'ACHAT VAL THOIRY

1000 €

Buvette et petite restauration

TV connectée 108 cm / Trotinette électrique / Nintendo Switch / Salon de jardin / Barbecue / Masques Julbo / bons d'achats / bons resto / ...



Barbecue

Bons d'achat



TV 108 cm



Nintendo Switch



Trotinette
électrique



salon de jardin



INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2023 - 2024

Vous devez inscrire votre enfant à l'école si :

- Il / Elle entre en petite section de maternelle (enfant né en 2020).
- Vous déménagez à Collonges et votre enfant intègre l'école en cours de scolarité.
(Si votre enfant est déjà inscrit à l'école de Collonges, il n'y a aucune démarche à faire).

1 – Inscription à la mairie

Les inscriptions auront lieu

du lundi 20 février 2023 au vendredi 7 avril 2023

Dossier à transmettre :

- Fiche d'inscription scolaire (disponible en mairie ou sur www.collonges.fr)
- Copies des cartes d'identité des parents + celle de votre enfant
- Copie du livret de famille
- Justificatif de domicile (facture EDF ou eau récente, quittance de loyer, etc.),
- Si les parents sont séparés ou divorcés, compléter la fiche d'attestation conjointe parents séparés (disponible en mairie ou sur le site internet) + copie du jugement de divorce précisant les modalités d'exercice du droit parent et du droit de visite).

L'attestation d'inscription vous sera transmise par la mairie.

2 – Admission à l'Ecole du Centre (75, Place du Champ de Foire)

Prendre rendez-vous à l'adresse suivante : ce.0010416x@ac-lyon.fr
ou par téléphone : 04 50 59 68 30

Fournir les documents suivants :

- Certificat d'inscription délivré par la mairie.
- Carnet de santé ou attestation de vaccinations à jour.
- Livret de famille.





VELOUTE D'ENDIVES

pour 4 personnes

1 kg d'endives
1.5l de bouillon de bœuf
Crème fraîche
1 œuf
1 carré de sucre blanc

RECETTE :

Couper les endives en petits dés
Les faire revenir dans un bout de beurre
et un morceau de sucre.
Quand elles seront translucides,
ajouter le bouillon de bœuf et
laisser cuire 10 min. puis Mixer
Au moment de servir, ajouter la crème fraîche et l'œuf.



TARTE AU MAROILLE

pour 4 personnes

1 maroille
10 g de levure fraîche
6 cuillères à soupe de bière blonde
7 g de sel
10 g de cassonade
1 gros œuf
75 g de beurre
250 g de farine

RECETTE :

Faire la pâte à pain :
Délayer la levure dans la bière tiède
avec la cassonade et un peu de farine
Laisser reposer 10 min
Dans une terrine, mettre le reste de la farine
avec le sel et le levain, le beurre ramoli, l'œuf.
Soulever la pâte pour l'aérer
Mettre la pâte dans le moule et laisser monter
Mettre les fines tranches de maroille avec quelques
petits bouts de beurre + poivre
Laisser cuire 20 min à 200°



LES CRÊPES SUZETTE

Recette pour 8 crêpes

1 orange non traitée
8 morceaux de sucre
10 cl de cognac
25 g de beurre
sucre en poudre
20 cl de grand-marnier

ÉTAPE 1

Il n'est de véritable crêpes
Suzette que flambées au
Grand-Marnier, et non pas
fourrées à la crème !

ÉTAPE 2

Préparez vos crêpes selon
votre recette favorite, garder
celles-ci au chaud.

ÉTAPE 3

Orange/ beurre/ sucre / cognac/ grand-marnier
Dans le plat en inox, mélanger le zeste d'une orange, le beurre, les
morceaux de sucre, le jus de l'orange, 1 tasse de Cognac et 1 tasse
de Grand Marnier. Faire chauffer le tout dans le four (120°C - thermost
at 4) ou sur un feu doux et mélanger. Attention à ne pas enflammer
l'alcool, qui va doucement s'évaporer. L'alcool ne doit pas être trop
présent en final...

ÉTAPE 4

Passer ensuite une à une les crêpes dans ce mélange, les plier en
quatre et les laisser dans le plat chaud.

ÉTAPE 5 / sucre en poudre

Bien arroser avec la sauce restante et saupoudrer légèrement de
sucre. Laisser 5 min le plat au four, les crêpes devant être servies bien
chaudes.

ÉTAPE 6 / grand-marnier

Faire chauffer le Grand Marnier restant dans une casserole et flamber
les crêpes devant les invités éblouis.



Evènements à venir



Le Sou des Ecoles :

25/03/2023 : Loto, Foyer Rural
24/06/2023 : Kermesse fin d'année
17/09/2023 : Vide Grenier
28/10/2023 : Boum d'Halloween
15/12/2023 : Fête de Noel

Comité d'Embellissement :

23/06/2023 : Feu de la St Jean, Pré aux Rippes
15/10/2023 : Foire Artisanale et de créateurs,
Foyer Rural et Champ de foire
19/11/2023 : Concours de belotte en partenariat
avec « Belotte Gessienne »
16/12/2023 : Arrivée du Père Noel,
Esplanade Fontaine Mairie

Arts sans Frontière :

Expositions : 19/03/2023 au 02/04/2023,
Jean-Pierre DEMONREX, peinture à l'huile sur toile,
Vernissage le 19/03/2023 à 18h, Salle de Musique.

Expositions : 06/05/2023 au 14/05/2023,
Dominique NOIROT, peinture à l'huile sur toile,
Vernissage le 06/05/2023 à 18h, Salle de Musique.

Pétanque de Collonges :

26/08/2023 : Concours de Pétanque
« Clos d'Ecorans » ouvert à tous
10/12/2023 : Concours de belotte au Foyer Rural

Téléthon :

01/12/2023 – 02/12/2023 :
Téléthon au Foyer Rural

Don du sang :

10/05/2023
13/09/2023
15/11/2023 au Foyer Rural de 17h à 19h30

Club Rencontre

19/03/2023 Thé dansant au foyer rural

Informations pratiques



Pompiers 18 ou 112 (portable)
Gendarmerie 17
Police pluri-communale 04 50 59 33 12
ligne directe 06 07 06 03 11
06 07 04 65 97
Médecins 04 50 56 71 00
Infirmières 04 50 56 71 64
Pharmacie 04 50 59 60 17
Kinésithérapeute 04 50 59 66 19
Ostéopathe 07 81 61 14 58
Sage-femme 06 63 86 16 66
Ecole & Psychologue 04 50 59 68 30
Familles Rurales 09 75 17 14 37
alshcollonges@gmail.com
Bibliothèque 04 50 56 72 06
bibliotheque.collonges@orange.fr

Horaires déchetterie Péron

	Horaires d'hiver (nov. à fév.)	Horaires d'été (mars à oct.)
Du lundi au vendredi	8h30 - 12h 13h30 - 17h	8h30 - 12h 13h30 - 18h
Samedi	8h30 - 17h	8h30 - 18h
Dimanche	9h00 - 12h	9h00 - 12h



Horaires pour le bricolage, jardinage

Du lundi au vendredi :
8h – 12h / 14h – 19h30
Samedi : 9h – 12h / 15h – 19h
Dimanche & jours fériés : 10h – 12h

